

**REPONSES AUX QUESTIONS DES POTENTIELS DEMANDEURS :**

**Appel à propositions à dans le cadre de l'intervention : Agriculture familiale et entrepreneuriat agricole et rural COD2202111**

**REFERENCE DE PUBLICATION : COD22021-10027**

**MISE EN PLACE D'UNE APPROCHE AGROECOLOGIQUE INTEGREE INDIVIDUALISE ET COMMUNAUTAIRE POUR LA GESTION DES BASSINS VERSANTS DANS LES TERRITOIRES DE MWENGA ET WALUNGU (SUD KIVU)**

N°	QUESTIONS	REPONSES
1	Y'a-t-il une restriction pour les ONG qui ne sont pas Belges ou Européennes. Est-ce qu'une organisation américaine a les mêmes chances de soumission pour cette opportunité ?	Il n'y a pas de restriction à ce niveau. Les critères à prendre en compte sont ceux figurant dans les lignes directrices.
2	Voudriez-vous nous fournir d'amples informations sur la taille de la note conceptuelle attendue et aussi s'il faudra intégrer les coûts financiers de la proposition dans la note conceptuelle ?	Pour la préparation de la note conceptuelle à soumettre, veuillez-vous référer aux paragraphes 2.2.1 à 2.2.4 des lignes directrices et à l'annexe A, partie A du dossier de demande de subsides (le financement demandé – estimation de la contribution financière demandée doit effectivement être intégré dans la note conceptuelle : se référer au paragraphe 1.1 du dossier de demande de subsides)
3	Voudriez-vous en outre mettre à notre disposition les différentes annexes indiquées dans l'appel et à quel moment il faudra les renseigner au besoin ou je ne sais s'il y a la possibilité de les télécharger dans le portail de soumission ?	Les lignes directrices et les annexes sont publiées sur le site Enabel (voir lien : <a href="https://www.enabel.be/fr/subsides/">https://www.enabel.be/fr/subsides/</a> ) et vous pouvez les télécharger. La date limite de soumission de la note conceptuelle et les annexes à joindre sont mentionnés respectivement au paragraphe 2.2.1 et 2.2.3 des lignes directrices. Les annexes à joindre à la proposition (Annexe A Partie B du dossier de demande de subsides) sont le budget et le cadre logique (Annexe B et C), la date limite de soumission

N°	QUESTIONS	REPOSES
		de la proposition sera communiquée aux soumissionnaires pour lesquels les notes conceptuelles ont été présélectionnées.